

Proposition de stage dit PPI aux élèves de l'EDA Sud-Est

Le recruteur:

L'Atelier de Pratique Pénale (APP ou « l'Atelier ») est un institut de formation dédié à la pratique pénale. Créé en 2019, il a proposé en 2020, en partenariat avec l'ISPEC (Aix Marseille Université), un « certificat de pratique pénale », seul diplôme en la matière existant au niveau national. Sont associés dans cette structure l'Institut de Défense Pénale (IDP) et Me Jean BOUDOT, avocat spécialiste en matière pénale, ancien Président de l'EDASE.

Pour plus de renseignements sur l'APP (philosophie du projet, programme, équipe pédagogique : https://www.atelier-pratique-penale.fr/fr/ et page FB : @atelierdepratiquepenale).

Le poste proposé:

L'Atelier souhaite recruter un élève avocat pour un PPI avec deux objectifs :

- Profiter de la suspension du Certificat de Pratique Pénale (cette formation, proposée en présentiel sur la période janvier-juin, est impossible à réaliser en raison de la crise sanitaire cette année) pour parfaire le contenu des 10 journées de formation et leurs supports pédagogiques;
- Créer de nouveaux projets de formation (contenu des séances/journées/colloques/cycles, supports pédagogiques, supports de présentation) à destination des Barreaux étant ici rappelé que l'Atelier n'entend opposer aucune concurrence à l'EDASE et ne travaillera pas dans la région Sud-Est sauf en partenariat avec l'Ecole si celle-ci l'accepte/désire.

Le profil recherché:

Le profil recherché est évidemment celui d'un élève disposant d'un sérieux bagage universitaire en matière pénale et ayant idéalement un début d'expérience en matière de formation (un profil d'étudiant doctorant et chargé de travaux dirigés pourrait être idéal, mais d'autres profils peuvent être évidemment intéressants si l'élève est sérieux et motivé).

SAS l'Atelier de Pratique Pénale

05 rue Grignan, 13006 MARSEILLE Mail: contact@atelier-pratique-penale.fr

Président : Me Jean BOUDOT

Tél: 06.62.48.45.37

www.atelier-pratique-penale.fr

